

**Document
d'accompagnement
du référentiel de
formation**

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Module :

MP3 Gestion de l'entreprise agricole

Objectif général du module :

Comprendre le fonctionnement de l'entreprise et raisonner les décisions en utilisant les outils de gestion appropriés.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module doit permettre au futur bachelier :

- d'établir, d'analyser et d'utiliser les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler et orienter son fonctionnement,
- d'acquérir des notions fiscales, juridiques et relatives à la gestion des ressources humaines afin de mieux appréhender leurs incidences lors de la prise de décision.

Il s'appuie sur l'étude de cas concrets et sur l'expérience vécue lors des périodes de formation en milieu professionnel.

Il est obligatoirement mené en lien avec le module MP1. **Il est souhaitable que le même professeur conduise ces deux modules, si tel n'était pas le cas les deux professeurs doivent travailler en lien étroit.**

Sa conduite sera adaptée, dans la mesure du possible, à la spécificité du public.

Le but n'est pas de former des spécialistes de la gestion mais de faire en sorte que les apprenants disposent d'une terminologie maîtrisée, d'outils et de raisonnements adaptables à des contextes différents et évolutifs.

Objectif 1 - Collecter, organiser des données comptables et élaborer des documents de synthèse.

Objectif 1.1 - Maîtriser les principes de l'enregistrement comptable

Contenus : La comptabilité générale, intérêts et obligations légales ; notions de comptes et d'exercice comptable ; les principes de la comptabilité en partie double ; le plan comptable général agricole.

Bilan d'ouverture, opérations de l'exercice, opérations d'inventaire (amortissements) et balance générale.

Recommandations : Il est important de débiter cette partie en annonçant à quoi et à qui sert la comptabilité (l'agriculteur, l'Etat, les tiers). On utilisera obligatoirement la saisie informatique.

Introduire la notion de TVA

On attirera l'attention des élèves sur les confusions possibles entre produits/recettes, charges/dépenses, amortissement comptable/amortissement d'emprunt. On montrera les effets des choix de techniques d'amortissement comptable sur le résultat.

Il faut rappeler ici que l'on ne forme pas des comptables mais des professionnels qui disposent de solides références en matière comptable de manière à être en mesure de dialoguer et de comprendre les professionnels de la comptabilité.

Objectif 1.2 - Comprendre l'élaboration des documents de synthèse

Contenus : Compte de résultat ; bilan de clôture.

Recommandations : On mettra en évidence la logique de construction des documents de synthèse à partir des opérations de l'exercice comptable.

Objectif 2 - Réaliser un diagnostic économique et financier de l'entreprise agricole

Objectif 2.1 - Construire un diagnostic technico-économique de l'entreprise

Contenus : Analyse par activité : types de marges et coûts de production pertinents suivant le secteur de production concerné.

Analyse globale :

- calcul et analyse des charges de structure par grands postes,
- calcul et analyse des soldes intermédiaires de gestion.

Recommandations : Il est souhaitable de connaître les critères technico-économiques généralement utilisés dans le secteur concerné. Exemple : marges brute, directe, nette, marge sur coût variable, coût de concentré par litre de lait, coût de mécanisation, etc.

L'analyse pourra s'appuyer sur des références de groupe.

On privilégiera l'étude des SIG les plus courants : VA, EBE notamment.

Objectif 2.2 - Réaliser un diagnostic financier de l'entreprise

Contenus : Retraitement du bilan comptable en bilan par grandes masses.

Calcul et analyse de ratios pertinents : de structure (FDR,...), d'endettement et de trésorerie.

Étude des flux de trésorerie.

Étude des ressources propres dégagées par l'activité de l'entreprise : autofinancement, marge de sécurité.

Recommandations : Pour le bilan en grandes masses, on pourra choisir entre bilan financier ou bilan fonctionnel.

On mettra en évidence l'origine des ressources : capitaux propres et engagements de durées différentes.

On envisagera suivant les cas l'établissement d'un calendrier de trésorerie.

On insistera sur la différence résultat d'exercice / trésorerie

Les différentes utilisations de l'EBE (ou de l'autofinancement) seront traitées

Objectif 3 - Raisonner une décision et un projet

Objectif 3.1 - Raisonner un projet (dimensions économique, financière, juridique, technique, humaine et environnementale)

Contenus : Mise en œuvre d'outils de gestion prévisionnelle : marges ou coûts prévisionnels, compte de résultat prévisionnel, budget partiel : éléments chiffrables et non chiffrables, incidences fiscales et sociales, plan de financement, budget de trésorerie.

Recommandations : Il est souhaitable d'utiliser comme méthode d'approche les différentes composantes de la décision: économique (incluant les aspects fiscaux, sociaux et commerciaux) ; technique (approche en pluridisciplinarité nécessaire) ; humaine (temps de travaux) et financière

Mettre en avant l'importance des finalités de l'agriculteur et de l'environnement de l'entreprise dans le processus décisionnel. On montrera que les décisions prennent aussi en compte des choix fiscaux et sociaux (exemple : choix du statut du conjoint).

Objectif 3.2 - Appréhender le projet d'installation

Contenus : Dispositif d'accompagnement à l'installation ; démarches d'installation.

Recommandations : On s'appuiera sur des exemples concrets et on fera appel à des intervenants extérieurs qui interviennent dans les parcours d'installation (administration, banques, ADASEA, collectivités territoriales, etc.)

Objectif 4 - Appréhender les dimensions fiscale et juridique nécessaires à la gestion

Objectif 4.1 - Connaître les mécanismes de base des différents régimes fiscaux (fiscalité directe et indirecte) s'appliquant à l'entreprise agricole

Contenus : La fiscalité directe : l'impôt sur le revenu (forfait, réel), l'imposition sur les sociétés.

La fiscalité indirecte : la TVA (assujettissement, non-assujettissement, remboursement forfaitaire).

Recommandations : Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à l'importance de la fiscalité dans la gestion de l'entreprise sans rentrer nécessairement dans des approches trop complexes.

Objectif 4.2 - Disposer des repères juridiques (statut de l'entreprise, foncier et transmission) nécessaires à la conduite d'une entreprise agricole

Contenus : Statut juridique de l'entreprise : différentes formes sociétaires et entreprise individuelle.

Statut du foncier : propriété, fermage, mise à disposition.

Approche de la transmission de l'entreprise : succession, donation, régimes matrimoniaux.

Recommandations : Il s'agit d'apporter un cadre général qui permette à l'élève de se repérer dans la réalité juridique et d'identifier les acteurs concernés (notaires, SAFER, centres de gestion...).

Remarque : la question de la gestion des risques et du rôle de l'assurance pourra être traitée dans cet objectif.

Objectif 5 - Identifier les aspects importants de la gestion des ressources humaines

Objectif 5.1 - Comprendre et analyser l'organisation du travail

Contenus : Approche du travail sous deux angles : les différentes natures (astreinte, saisonnier, ...), les temps de travaux et le calendrier de travail.

Détermination des besoins en main d'œuvre en fonction de la nature du travail.

Répartition et organisation des tâches.

Santé, sécurité au travail.

Recommandations : Il s'agit de mettre en évidence quelques points clés (les pointes de travaux et leur gestion, polyvalence ou spécialisation de la main d'œuvre, par exemple)

A traiter en lien avec le module agroéquipement.

On montrera l'importance de la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail dans la gestion des ressources humaines.

Objectif 5.2 - Appréhender la dimension relationnelle

Contenus : Les différentes ressources en main d'œuvre : internes (main d'œuvre familiale, associés, salariés, stagiaires, apprentis) et externes (entraide, groupement d'employeurs,...)

Motivation, valorisation, gestion des conflits.

Recrutement et intégration d'un nouveau salarié.

Recommandations : La dimension relationnelle est à envisager tant du point de vue de l'employeur que de celui du salarié ou de celui de l'associé.

Objectif 5.3 - Prendre en compte les aspects juridiques et administratifs de la gestion des ressources humaines

Contenus : Gestion administrative : contrats de travail, bulletin de paye, procédures de séparation (rupture, démission, fin de contrat, retraite, etc.).

Gestion de l'évolution professionnelle du salarié (formation continue, etc.).

Gestion des conflits.

Recommandations : Il est important de fournir un cadre précis relatif aux principales règles juridiques dans ce domaine.

Activités pluridisciplinaires

SESG (14h) / agronomie ou zootechnie ou hippologie ou viti-cœnologie (14h) : 14h

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

DAYAN Armand (coord.), *Manuel de gestion*, Ellipses

ASDRUBAL Madeleine, GABORIAUD Gérard, *Comprendre et utiliser la comptabilité des exploitations agricoles* (édition 2009), Educagri éditions

Educagri éditions : <http://editions.educagri.fr/economie-gestion>

Editions France Agricole : <http://librairie.lafranceagricole.fr> (juridique et gestion-diversification)

Collectif, *L'organisation du travail en élevage*, Educagri éditions